

Directives pour l'organisation d'événements d'échecs

info : les documents mis à disposition par le ministère de la Culture du gouvernement flamand¹ servent de base à ce manuel. Ils publient un guide corona² pratique, la version 5 ayant été incorporée dans ce manuel. À la Fédération Wallonie-Bruxelles, le manuel "Protocole de la phase 3 pour les sports en salle"³ est un bon guide.

En ces temps de COVID nous devons organiser nos activités d'échecs d'une manière différente afin qu'elles puissent se dérouler en toute sécurité. Voici quelques recommandations, qui sont plus ou moins une traduction des protocoles généraux en termes d'échecs. Nous soulignons que chaque organisateur reste responsable de son activité échiquienne. Nous devons tous nous adapter, mais ce n'est que de cette manière que cela pourra rester agréable et sûr pour tous.

À partir du 1er juillet 2020, des activités culturelles seront possibles pour un maximum de 200 personnes avec un public assis, en respectant les distances de sécurité et toujours dans le strict respect des protocoles. Nous mettons immédiatement l'accent sur "un public assis". Cela signifie que seuls les déplacements nécessaires (par exemple un arrêt sanitaire, fumer n'étant pas un déplacement nécessaire dans cette configuration) sont autorisés ! Vous pouvez également y compter le déplacement nécessaire d'un arbitre. Toutefois, l'arbitre devra limiter ses déplacements au strict nécessaire.

Depuis le 8 juin 2020, vous pouvez également jouer aux échecs avec un groupe de 20 personnes maximum. C'est là que nous entrons dans le milieu sportif où la circulation des personnes est beaucoup moins stricte.

À partir du 1er juillet 2020, cette mesure sera étendue à un groupe de 50 personnes au maximum.

Vous trouverez ici quelques directives pour l'organisateur d'une activité échiquienne (tournoi, soirée en club, ...). Celles-ci viendront s'ajouter au plan local (déjà existant).

L'organisateur fait tous les efforts afin d'éviter raisonnablement la contamination. Il prend des mesures dans la préparation, l'exécution et le suivi de son activité. Il est donc indispensable qu'il note toutes les précautions et mesures qu'il prend dans un journal de bord.

Si les chiffres du Corona continuent d'évoluer favorablement, des événements plus importants seront à nouveau possibles à partir du 1er août 2020. Pour ces grands événements, les autorités envisagent d'utiliser un outil permettant à l'organisateur de procéder à une évaluation des risques. En tant que joueurs d'échecs, nous attendons avec impatience que les mesures existantes soient assouplies. Mais soyons également très contents des possibilités qui nous ont déjà été offertes et qui nous permettent de retrouver la sensation des échecs !

¹ <https://cjsm.be/cultuur/nieuws/protocollen-rond-heropstart-cultuursector-voorbereiding>

² <https://www.coronagids.be/>

³ <https://aes-aisf.be/wp-content/uploads/2020/06/Protocole-final-Indoor-phase-3.pdf>

Préambule

- suivez activement les dernières directives gouvernementales⁴ et demandez à votre autorité locale de vous fournir toute directive supplémentaire.
- communiquez clairement et à l'avance les mesures que vous prendrez en ce qui concerne les participants et le lieu (dépliant, courrier électronique, Facebook, WhatsApp, site web, ...).
- nommez un responsable de la communication à qui les participants peuvent poser des questions et signaler la contamination après l'événement.
- enregistrez tous les participants et notez un moyen de communication afin de pouvoir signaler une éventuelle contamination par la suite. Le GEES vous conseille de conserver ces informations pendant quatre semaines.
- désignez une personne responsable qui évalue les risques et peut procéder à des ajustements pendant et après l'activité (responsable de la sécurité COVID).
- informez clairement les participants que toute personne tombant malade dans les quatorze jours suivant l'activité doit le signaler aux organisateurs (par exemple, le responsable de la sécurité de COVID) et, si nécessaire, coopérer également à la recherche des contacts.
- informez les participants que toute personne qui tombe malade ou présente des symptômes de COVID-19 jusqu'à trois jours avant l'événement ne sera pas admise. (info : certaines personnes ne présentent qu'un certain nombre de symptômes sans être malade)
- Il est important pour tout organisateur (d'activités de petite ou de grande envergure) de faire une bonne estimation des risques possibles et de prendre les mesures préventives nécessaires.
- enregistrez vos mesures et actions dans un journal de bord

⁴ <https://www.belgium.be/nl/corona> of <https://www.belgium.be/fr/corona> en <https://www.info-coronavirus.be/>

Activités échiquiennes

La salle

- pour un public assis, il faut un maximum de 200 participants et un minimum de 4m² par personne (y compris les arbitres). Pas de mouvements inutiles ! On est très strict sur ce point, il est interdit de se promener pour se vider la tête !
- lorsque vos participants aiment bouger (après avoir joué un coup) ou que vous autorisez des spectateurs, alors vous ne pouvez accueillir qu'un maximum de 50 participants (personnes dans la salle) avec un minimum de 10 m² par personne.
- si vos participants ne connaissent pas le bâtiment, fournissez un plan des lieux avec les installations nécessaires.
- si les spectateurs sont autorisés, vous établissez un itinéraire fixe.
- proposez également des itinéraires de promenade qui garantissent une distance sociale (escaliers, couloirs, etc.).
- assurez-vous que la pièce est bien ventilée.
- désinfectez de préférence toutes les surfaces de contact avant et après l'activité. Pensez aux sanitaires, aux poignées de porte, aux distributeurs automatiques, ...
- offrez une zone plus large pour les arbitres, respectez au moins la distance sociale de 1,5 m (valable également lorsqu'un participants veut consulter l'arbitre).
- travaillez autant que possible avec des portes ouvertes afin que les poignées de porte ne doivent pas être touchées.

Le matériel

- désinfectez tout le matériel d'échecs avant et après la partie.
- utilisez des tables larges afin de pouvoir garder une distance maximale.

L'organisation

- en tant qu'organisateur, gardez des masques buccaux en réserve
- prévoir suffisamment de gel hydroalcoolique à des divers endroits.
- gardez un nombre suffisant d'ensembles de jeu (échiquiers + pièces) à la disposition des participants au cas où des participants faisant partie des groupes à risque auraient besoin de leur propre set. Dans des tournois se jouant durant plusieurs jours consécutifs, vous pouvez prévoir un endroit où chaque participant d'un groupe à risque peut stocker son propre jeu.

- les participants qui le souhaitent doivent pouvoir jouer avec deux échiquiers (comme dans les échecs pour les malvoyants).
- les participants peuvent uniquement ou de préférence s'inscrire en ligne à un tournoi.
- permettez autant que possible de payer les frais d'inscription à un tournoi par un paiement sans contact ou par virement bancaire.
- vous pouvez éviter les files d'attente (respectez la distance sociale !) en annonçant votre présence par SMS (endéans une fourchette horaire bien déterminée).
- communiquez autant que possible les appariements en ligne ou remettez un document avec les appariements aux participants lors de leur arrivée (pour les petits groupes, vous pouvez le faire verbalement si nécessaire). Conservez également ces appariements pendant quatre semaines (voir les conseils du GEES).
- vous pouvez éviter les déplacements inutiles des joueurs étant byé en les prévenant suffisamment à l'avance.
- répétez les gestes barrières (avec des affiches) : éviter de se toucher le visage, se laver soigneusement les mains pendant 20 secondes à l'eau et au savon, etc...
- n'exploitez de préférence pas un bar, mais optez plutôt pour un distributeur de boissons ou la vente de bouteilles en self-service.
- si vous voulez exploiter un bar, tenez compte de ces recommandations (NL⁵ - FR⁶).

Les participants

- dans le cas d'un événement pour la jeunesse qui ne compte que des participants de moins de 12 ans, le port d'un masque buccal n'est pas obligatoire.
- Les participants sont tenus de porter un masque buccal lors d'un événement qui réunit plusieurs générations.
- Les groupes à risque (personnes à risque en raison de leur âge, des diabétiques, des personnes souffrant de troubles cardiaques, pulmonaires, rénaux ou du système immunitaire) préfèrent affronter leur adversaire en jouant selon les règles des échecs pour les malvoyants : chacun ayant son propre ensemble de jeu (échiquier et pièces) où les coups sont communiqués verbalement, en respectant une distance suffisante (1,5 m).
- après la partie d'échecs, les participants sont considérés comme des spectateurs.
- au début du jeu, vous pouvez vous souhaitez une "bonne partie", mais sans contact physique. À la fin de la partie, vous pouvez vous saluer poliment et calmement.

⁵ <https://heropstarthoreca.be/drinkgelegenheden/>

⁶ <http://www.horecawallonie.be/horeca/images/News/coronavirus-guide-ouverture-horeca.pdf>

Mesures préventives complémentaires

- un organisateur demande à ses participants de se déplacer le moins possible dans la salle, les mouvements inutiles doivent être évités. La formule permettant de réunir 200 personnes avec 4 m² par personne n'est valable qu'avec un public assis ! Veillez à ce que les itinéraires prévus soient respectés.
- traçage des contacts. Vous pouvez conseiller à vos participants de garder une trace des personnes avec lesquelles ils ont été en contact pendant le tournoi.
- lors d'un tournoi d'échecs (de plusieurs jours), par exemple, un organisateur peut mettre en place un système mesurant la température des participants.
- demandez à vos participants de placer les pièces d'échecs bien au centre d'une case afin qu'un adversaire n'ait pas à toucher la pièce pour la placer correctement (adouber).
- mettez des gants à la disposition des arbitres et des personnes des groupes à risque si nécessaire.
- ne permettez pas de jouer des parties avec le même jeu d'échecs avant ou après votre activité.
- veillez au respect des règles et procédez à des ajustements en cours d'activité si vous le jugez nécessaire.
- expliquez aux participants que les mesures prises contribuent à une meilleure prévention.

Recommandations supplémentaires

- organisez un blitz ou un rapide (une partie ou un tournoi) de préférence uniquement en ligne. Sauf si, par exemple, vous ne jouez qu'une seule partie ou si vous pouvez tout désinfecter entre les parties.
- en cas d'une organisation plus vaste, vous pouvez réfléchir à la façon de créer des bulles de 50 personnes maximum complètement séparées (utilisez des catégories différentes !). Il s'agit également d'un accès séparé physiquement (préféré) ou en fonction du temps, des arbitres et membres de l'organisation qui effectuent des tâches dans ces bulles, afin qu'ils respectent scrupuleusement cette séparation!